

[Texte]

the whole of the pipeline in Canada, new pipelines. But we do use the right of way, for example in Alberta, along Alberta Gas Trunk Line Company Limited, and there are economies of that sort.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): And, of course, economies of time also, because there is not the matter of trying to acquire rights of way over pristine land where rights-of-way do not already exist.

Mr. Edge: That is correct, Mr. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Right. The second question has to do with the assurances that will be required by both the Canadian government, well, particularly by the Canadian government, that there shall be no flow in the prebuild until assurances are in place of the full build. What role will the National Energy Board have in evaluating those assurances? What I am trying to get at is, is it a strictly economic situation, is it a matter of energy, is it a political decision that is involved here?

Mr. Edge: The Board's role stems from the Northern Pipeline Act, Condition 12, which in effect says the Board and the Minister have to be satisfied. It is our understanding that the economic justification of the pipeline was really taken by the government when they gave the pipeline the certificates, so we are really just looking at the financing itself and that depends on a number of circumstances, some of which I think I have spoken of with you before, Mr. Munro, in other committee meetings. A major breakthrough will be if the Alaska segment can be financed, of which the key role is the producers. We understand they are moving close to an agreement with the pipeline company. The State of Alaska will probably play a role in that, particularly in the processing plans, and if the Prudhoe Bay majors are fully committed behind that, plus the State of Alaska, plus the sponsors in Alaska, and if the U.S. government indicates in their opinion that is financeable, all those will be very solid evidence in the NEB hearings on the financing of that segment. We think if that segment is sold the other three segments in Canada at the northern border and the western leg will be relatively straightforward. The western leg in the United States is mainly the traditional major California distributors, PG&E and Pacific Lighting. The northern border—it depends whether a package of a traditional pipeline can be financed along the lines of the new TransCanada proposal. We are still waiting for the Canadian financing to be put before us, but as soon as each of those packages is ready, the Board will go to public hearing to test that evidence and will make a report to the Minister for northern pipelines.

[Traduction]

existant aux États-Unis, mais pour le tronçon de la frontière nord, et pour l'ensemble du pipe-line construit au Canada, il s'agirait de nouvelles installations. Toutefois, en Alberta par exemple, nous utilisons l'empire de la *Alberta Gas Trunk Line Company Limited*, et de cette façon, nous réalisons des économies.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Évidemment, on gagne aussi du temps, puisqu'il n'est pas nécessaire de faire la démarche d'acquérir de nouvelles emprises sur des terres intouchées ou elles n'existent pas encore.

M. Edge: C'est juste, monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): D'accord. Ma deuxième question porte sur les dispositions que devront prendre les deux gouvernements, mais plus particulièrement le gouvernement canadien, afin d'assurer que rien ne circulera dans le pipe-line faisant partie de la construction préliminaire, tant que la construction du reste du projet n'aura pas été garantie. Quel sera le rôle de l'Office national de l'énergie dans l'évaluation de ces garanties? Je cherche essentiellement à savoir s'il s'agit d'une décision dépendant strictement de la situation économique ou si cela relève de la politique énergétique?

M. Edge: Le rôle de l'Office est défini dans la loi sur le pipe-line du Nord, condition 12, où l'on stipule que ces garanties doivent satisfaire la Commission et le ministre. A notre avis, la justification économique de ce pipe-line a déjà été établie lorsque le gouvernement a accordé les certificats. Il s'agit donc essentiellement de trouver les moyens de financement, ce qui dépend d'un certain nombre de facteurs. Je crois en avoir discuté avec vous auparavant, monsieur Munro, lors d'autres séances du comité. Une étape importante sera franchie si le tronçon de l'Alberta peut être financé, et dans ce cas, les producteurs joueront le rôle le plus important. D'après nos renseignements, ils sont à la veille d'une entente avec les sociétés de pipe-line. L'état d'Alaska jouera probablement un rôle dans ce dossier, particulièrement pour les usines de traitement; si les grandes sociétés de *Prudhoe Bay* s'engagent pleinement dans cette voie, en plus de l'état d'Alaska et des parrains du projet dans cet état, et si les représentants du gouvernement américain jugent que ce projet est financable, tout cela constituera une preuve ferme qui sera présentée lors des audiences de l'ONE, sur le financement de ce tronçon. A notre avis, si la construction de ce tronçon est approuvée, il sera relativement facile d'approuver la construction des autres tronçons au Canada, tant à la frontière nord qu'à l'ouest. Le tronçon ouest des États-Unis est surtout utilisé par les grands distributeurs californiens traditionnels, la PG&E, et la *Pacific Lighting*. Quant à la frontière nord, cela dépend du financement de la construction d'un pipe-line ordinaire le long des lignes du nouveau projet trans-Canada. Nous attendons toujours que le financement de source canadienne nous soit présenté, mais sitôt que chacun de ces éléments de financement sera prêt, l'Office tiendra des audiences publiques pour vérifier ces renseignements, puis fera rapport au ministre responsable du pipe-line du Nord.